



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

Cluster Psychologie-Logopédie-
Éducation

Bachelier en Sciences psychologiques et de
l'Éducation – orientation générale
Bachelier en Sciences psychologiques et de
l'Éducation – orientation logopédie
Master en Sciences psychologiques
Master en Logopédie
Master en Sciences de l'Éducation

Université Libre de Bruxelles

Dylan Couck
Philippe Lepoivre
Pascal Marquet
Françoise Stegen

11 juillet 2022

Table des matières

Psychologie-Logopédie-Éducation : Université Libre de Bruxelles.....	3
Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale.....	7
Critère A	8
Critère B	11
Critère C	14
Conclusion	16
Droit de réponse de l'établissement	17

Psychologie-Logopédie-Éducation : Université Libre de Bruxelles

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2021-2022 à l'évaluation continue du cluster « Psychologie-Logopédie-Éducation ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ce cluster, organisée en 2015-2016.

Dans ce cadre, M. Dylan COUCK, M. Philippe LEPOIVRE, M. Pascal MARQUET et Mme Françoise STEGEN, mandatés par l'AEQES et accompagnés par un membre de la Cellule exécutive, ont procédé à l'évaluation via visioconférence (période Covid-19) les 16 et 17 décembre 2021 à l'Université Libre de Bruxelles. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées *in situ* et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit les bacheliers en Sciences psychologiques et de l'Éducation – orientation générale et en Sciences psychologiques et de l'Éducation – orientation logopédie et les masters en Sciences psychologiques, en Logopédie et en Sciences de l'Éducation, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète des programmes ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2016 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques au programme ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion du programme, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Ils désirent aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

Composition du comité¹

- Dylan Couck, expert étudiant
- Philippe Lepoivre, expert en gestion de la qualité
- Pascal Marquet, expert pair
- Françoise Stegen, experte de la profession

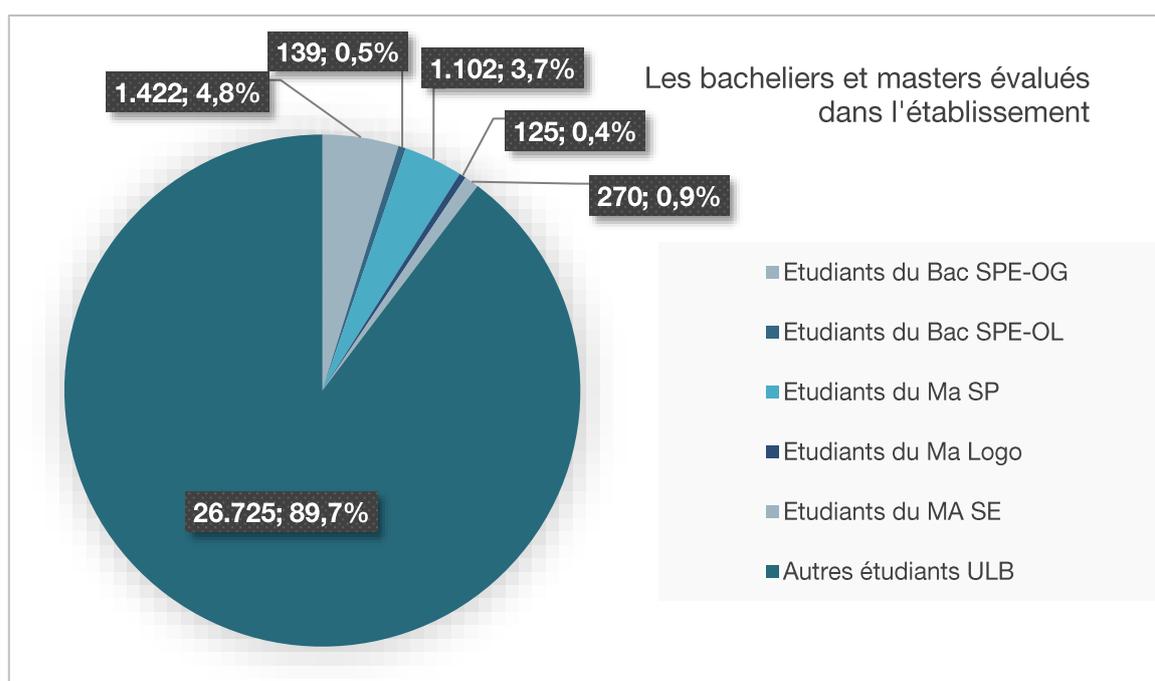
¹ Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

Présentation de l'établissement et du programme évalué

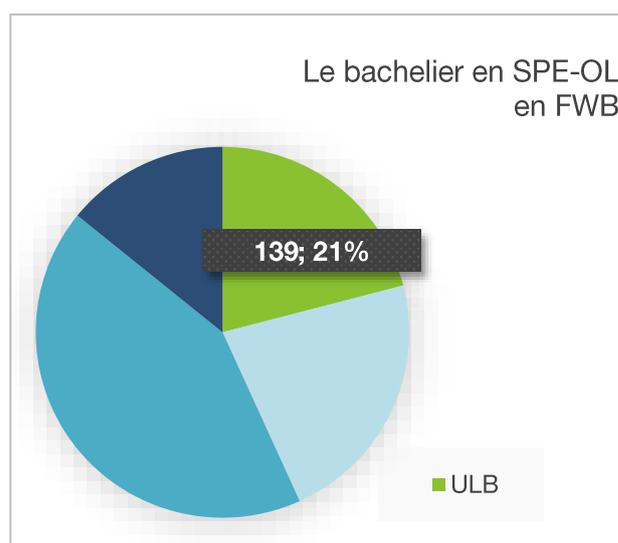
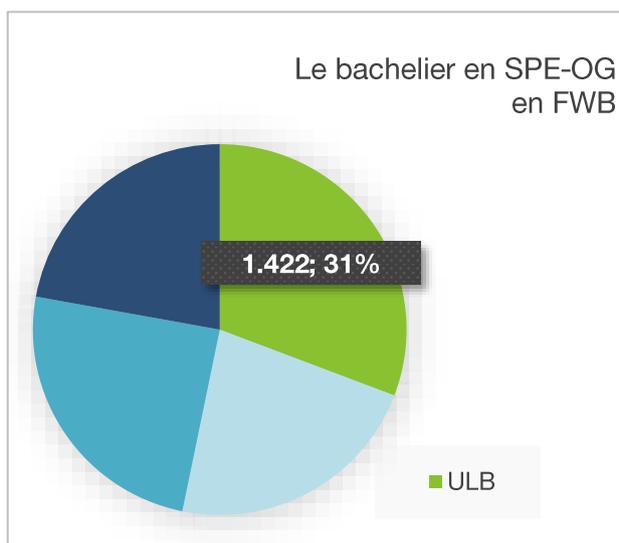
L'Université libre de Bruxelles (ULB) est une université complète créée en 1834. Elle couvre toutes les disciplines au travers de neuf facultés (Philosophie et Sciences sociales, Lettres, Traduction et Communication, Droit et Criminologie, *Solvay Brussels School of Economics and Management*, Sciences psychologiques et de l'Éducation, Architecture, Sciences, Médecine, École polytechnique de Bruxelles) et de trois entités d'enseignement et de recherche indépendantes des facultés (École de santé publique, Faculté des Sciences de la Motricité, Faculté de Pharmacie). Son organisation et sa recherche sont fondées sur le principe du libre examen. Elle est présente sur huit sites à Bruxelles et à Charleroi.

L'ULB organise près de 40 programmes de bachelier, 150 programmes de master et 65 masters de spécialisation.

La Faculté des Sciences psychologiques et de l'Éducation est située à Bruxelles. Outre les bacheliers en Sciences psychologiques et de l'Éducation – orientation générale et orientation logopédie et les masters en Sciences psychologiques², en Logopédie et en Sciences de l'Éducation, la Faculté propose deux masters de spécialisation (en Gestion des risques et bien-être au travail et en Pédagogie universitaire et de l'enseignement supérieur) et des formations d'AESS et CAPAES.



² Ce master présente quatre finalités : Psychologie clinique et psychopathologie, Neuropsychologie et développement cognitif, Psychologie sociale et interculturelle et Psychologie du travail, psychologie économique et des organisations.

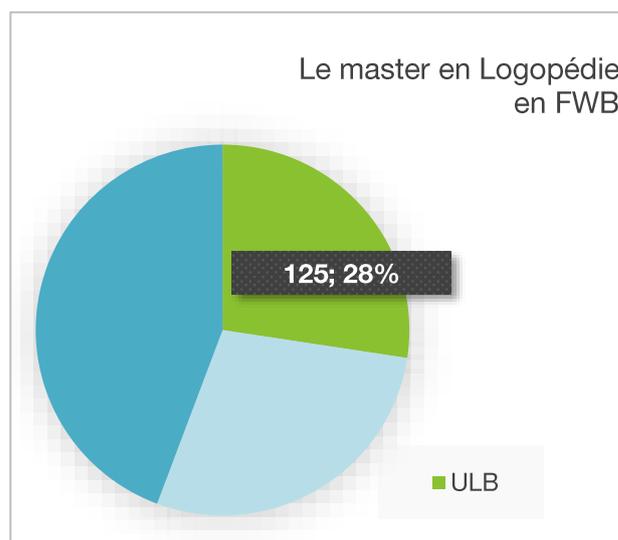
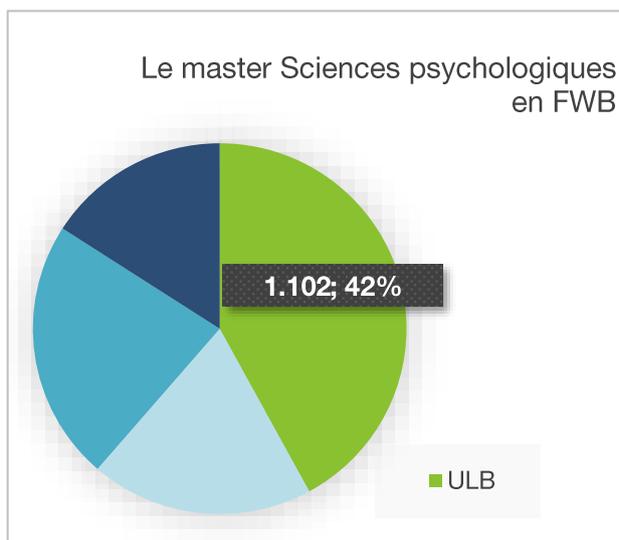


En 2018-2019, 1 422 étudiants sont inscrits au bachelier en Sciences psychologiques et de l'Éducation – orientation générale (Bac SPE-OG), sur un total de 29 783 inscrits à l'ULB, soit 4,8 % des effectifs. Ces 1 422 étudiants représentent, par ailleurs, 31 % des étudiants inscrits à ce même bachelier sur un total de 4 619 étudiants pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles³.

En 2018-2019, 139 étudiants sont inscrits au bachelier en Sciences psychologiques et de l'Éducation – orientation logopédie (Bac SPE-OL), sur un total de 29 783 inscrits à l'ULB, soit 0,5 % des effectifs. Ces 139 étudiants représentent, par ailleurs, 21 % des étudiants inscrits à ce même bachelier sur un total de 664 étudiants pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles⁴.

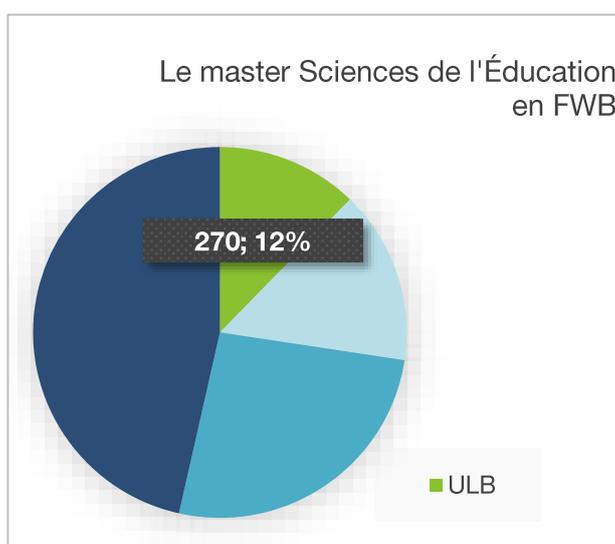
³ Source : CRef, année de référence 2018-2019.

⁴ *Idem*.



En 2018-2019, 1 102 étudiants sont inscrits au master en Sciences psychologiques (Ma SP), sur un total de 29 783 inscrits à l'ULB, soit 3,7 % des effectifs. Ces 1 102 étudiants représentent, par ailleurs, 42 % des étudiants inscrits à ce même master sur un total de 2 621 étudiants pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles⁵.

En 2018-2019, 125 étudiants sont inscrits au master en Logopédie (Ma Logo), sur un total de 29 783 inscrits à l'ULB, soit 0,4 % des effectifs. Ces 125 étudiants représentent, par ailleurs, 28 % des étudiants inscrits à ce même master sur un total de 456 étudiants pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles⁶.



En 2018-2019, 270 étudiants sont inscrits au master en Sciences de l'Éducation (Ma SE), sur un total de 29 783 inscrits à l'ULB, soit 0,9 % des effectifs. Ces 270 étudiants représentent, par ailleurs, 12 % des étudiants inscrits à ce même master sur un total de 1 545 étudiants pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles⁷.

⁵ *Idem.*

⁶ *Idem.*

⁷ *Idem.*

Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

Le dossier d'avancement (DAv) fourni au comité se présente comme un document relativement court de 16 pages rédigées, accompagné de 7 annexes conformes aux attentes en matière d'informations à fournir et totalisant 66 pages. Deux documents complémentaires, respectivement de 52 et 12 pages, ont été ajoutés en 2021 à la suite du dépôt du DAv en 2020 et du report de la campagne de visites en raison de la situation sanitaire.

Depuis l'évaluation complète intervenue en mars 2016, un certain nombre d'éléments ont modifié les conditions dans lesquelles la Faculté de Sciences psychologiques et de l'Éducation exerce ses missions et sont mentionnés, à juste titre, dans le dossier d'avancement.

Les instances en charge de la qualité ont évolué au sein de l'établissement pour passer dans le portefeuille d'une Vice-Rectrice, laquelle a aussi en charge l'enseignement et l'apprentissage. L'ex-Observatoire des usages des nouvelles plateformes technologiques créé en 2012 a été renommé Observatoire Qualité et a été intégré au Service Qualité. Cet observatoire conduit des enquêtes qui répondent aux besoins des autorités de l'université. Parmi ces besoins, une enquête sur le devenir des diplômés a été menée en 2016 à la suite de la précédente évaluation complète. Enfin, des référents Qualités répartis dans les différentes facultés constituent désormais un Réseau Qualité en appui au Service Qualité. Cette structuration est complétée par l'existence au sein de la faculté d'une Commission interne pour Qualité des Enseignements et des Apprentissages (CiQEA).

D'autres points, indirectement liés à la qualité sont aussi indiqués, dans la mesure où ils ont un impact sur l'organisation des formations, comme la reconnaissance des titres de psychologue clinicien et d'orthopédagogue clinicien, l'augmentation du nombre d'étudiants en provenance de France qui n'ont pas pu intégrer le master en Psychologie de leur choix, la réforme de la formation initiale des enseignants ; le tout dans un contexte d'augmentation généralisée du nombre d'étudiants inscrits, mais aussi diplômés. L'augmentation des effectifs s'est traduite par une augmentation des ressources humaines académiques et scientifiques, mais pas administratives. La faculté a pu néanmoins constituer un bureau d'accompagnement pédagogique composé de professionnels de la pédagogie, en vue de faire face aux défis posés par l'accroissement du nombre d'étudiants. Les équipes d'enseignants ont en outre travaillé à la définition et à la mise en place de ce qu'ils ont intitulé le NewBA, dont il sera question plus loin dans ce rapport.

La crise sanitaire consécutive à la pandémie du COVID-19, n'a pas manqué de perturber, comme partout en Belgique, en Europe et dans le monde, le fonctionnement des établissements d'enseignement supérieurs, avec la mise à distance imposée des enseignements, puis l'introduction de jauges assorties d'une bi-modalité d'enseignement, selon les conditions particulières à chaque pays.

Au point que, contrairement à ce qui était initialement prévu, la visite sur site n'a pas pu avoir lieu en raison des restrictions en cours. Le programme de travail s'est alors déroulé à distance, avec des moyens numériques synchrones, dont les conditions techniques ont été optimales. Le comité a pu ainsi travailler dans de bonnes conditions et a apprécié la qualité et la sincérité des échanges malgré les conditions particulières de l'exercice.

Critère A

L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité.

CONSTATS ET ANALYSES

1. Comme indiqué en introduction, les autorités institutionnelles de l'Université libre de Bruxelles mènent une politique active et participative, impliquant les personnels et les étudiants, en faveur de l'amélioration continue de la qualité, qui est inscrite dans le portefeuille d'une Vice-Rectrice qui a aussi en charge l'enseignement et l'apprentissage. Cette politique se concrétise à travers de multiples initiatives comme la conduite des enquêtes de suivi des alumni, l'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE), la création d'un Observatoire Qualité, d'un Réseau Qualité qui rassemble un certain nombre de référents à l'échelle de l'université, et l'existence à l'échelle de la Faculté d'une Commission interne pour la Qualité des Enseignements et des Apprentissages (CiQEA).
2. La CiQEA est donc l'organe facultaire en charge à la fois de relayer la politique qualité de l'établissement et d'en mettre en œuvre les déclinaisons spécifiques au sein de la Faculté des Sciences psychologiques et de l'Éducation. Sa composition et la fréquence de ses réunions en font une instance équilibrée (22 personnes la constituent) et productive (plusieurs rencontres par an). L'ensemble Observatoire Qualité/Réseau Qualité/CiQEA constitue bien un système qualité pérenne et participatif. C'est précisément la CiQEA qui est signataire du DAV.
3. La Faculté accorde beaucoup d'importance à la participation étudiante à la politique facultaire. La nomination d'une étudiante comme vice-présidente de la CiQEA en est l'illustration. La représentation étudiante confirme aussi l'importance donnée à l'implication des étudiants directement dans les conseils et les comités facultaires. Les étudiants ainsi représentés sont informés de qui sont leurs représentants et savent qu'ils peuvent les contacter en cas de questions ou de problèmes si nécessaire. Toutefois, le comité constate qu'il y a peu de retours en direction des étudiants des décisions prises ou des modifications introduites au fil du temps, ce qui ne ferme pas la boucle en leur direction et fait prendre le risque d'une désimplication.
4. La CiQEA, et à travers elle la Faculté, a pris en considération les recommandations qui ont été faites par le comité d'experts lors de la précédente évaluation complète. Ces recommandations trouvent une réponse sous la forme d'une brève description de ce qui a été entrepris depuis ou d'une justification compréhensible et acceptable à ne pas suivre l'une ou l'autre recommandation ou à ne pas ouvrir de chantier supplémentaire compte tenu de sa situation particulière.
5. Toutefois le comité constate que les documents produits ne comportent pas de plan stratégique de la Faculté ou de document équivalent, en matière de développement de son offre de formation au regard de ses moyens qui évoluent moins vite que ses effectifs

étudiants. Le comité n'a pas pu prendre connaissance de la vision à long terme de la faculté, dont l'absence fait prendre le risque d'un pilotage exclusivement par des indicateurs chiffrés.

6. Les éléments écrits qui ont été fournis dans le DAV, les éléments mis à disposition et les entretiens qui ont pu être conduits suggèrent que toutes les informations recueillies ne sont pas encore pleinement exploitées dans une perspective d'amélioration continue des formations. Le suivi des actions engagées indique notamment qu'un certain nombre d'actions relevant principalement de l'axe *Évaluation de la qualité des enseignements* qui auraient dû être engagées en 2018-2019 ou en 2020-2021 semble ne pas avoir débuté. Si les conditions d'enseignement de ces deux dernières années sont probablement à l'origine de la mise en veille de ces actions, il devient nécessaire d'opérer une mise à jour des priorités.
7. Plus précisément, le comité constate, à la lecture du plan d'action fourni, que depuis l'évaluation complète, neuf actions sont déclarées comme étant terminées et que 17 actions sont en cours. Parmi elles, 15 sont en réalité à relancer ou à débiter et deux sont en cours, avec en particulier l'action NewBA, qui concentre les ambitions d'évolution du bachelier en Sciences psychologiques et de l'Éducation. En dehors du NewBA, il est difficile de savoir si les actions en attente ont perdu de leur pertinence ou de leur intérêt au regard de la situation actuelle et en particulier des deux années académiques perturbées par la crise sanitaire de la COVID-19.
8. Au-delà des actions particulières, les entretiens avec le comité ont révélé que les trois filières, Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Éducation font preuve d'un réel dynamisme, consécutif à la fois à l'engagement des équipes pédagogiques et aux évolutions réglementaires.
9. Le comité observe toutefois qu'au niveau facultaire l'augmentation du nombre d'étudiants (une croissance de 60,26 % entre 2015-2016 et 2019-2020) oblige à des adaptations d'ordre organisationnel et pédagogique qui mobilisent les équipes sur la gestion des urgences, et explique en partie le manque de temps consacré à l'élaboration d'une vision prospective. L'une des conséquences est que la mobilisation du personnel enseignant pour les actions d'amélioration menées par la Faculté repose sur un faible nombre de personnes au risque de ne pas assez communiquer à l'ensemble des personnels et de ne pas emporter l'adhésion du plus grand nombre.
10. Par ailleurs, le comité n'a pas pu mesurer l'intérêt des outils mis en place pour le suivi des actions menées par la CiQEA, ni se rendre compte clairement des efforts consentis, par le fait que les documents numériques mis à disposition pour la visite virtuelle étaient tous vierges.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité invite les parties prenantes à continuer le développement du système qualité interne à la Faculté, ainsi que son équilibre et sa fréquence de rencontre.
- 2 Le comité recommande à la Faculté de formaliser et de diffuser un plan stratégique facultaire pour mener à bien des réflexions prospectives sur des thématiques nouvelles qu'elle gagnerait à s'approprier dans ses formations et ses recherches.
- 3 Le comité recommande à la Faculté de mieux communiquer et de manière plus proactive sur la démarche qualité en direction des parties prenantes et surtout des étudiants, notamment sur les actions visant l'amélioration des programmes évalués, comme le NewBA. Idéalement, une telle communication doit faire partie de la stratégie de communication facultaire.

- 4 Le comité recommande de davantage documenter la correspondance entre les outils de pilotage internes à la Faculté, les critères d'évaluation de l'AEQES et/ou de l'établissement pour rendre plus visibles les efforts et les résultats des actions déjà menées, en cours et à venir.
- 5 Le comité recommande à l'établissement de mettre en place des leviers favorisant l'implication de tous dans les démarches qualité (par exemple, il pourrait s'agir d'envisager de mieux prendre en compte les conditions de travail particulièrement difficiles du personnel académique et le suivi de l'évaluation des enseignements dans le critère de valorisation de la carrière académique).

Critère B

Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence.

CONSTATS ET ANALYSES

- 1 La Faculté s'est engagée dans une réforme des bacheliers en Sciences psychologiques et de l'Éducation sous le nom de NewBA, à travers notamment 1°) la redéfinition du profil d'enseignement, 2°) la réingénierie pédagogique du bloc 1, 3°) la création d'une UE dite « starting-block », qui consiste à outiller sur les plans épistémologique, méthodologique et praxéologique, les étudiants dès le début de leur formation, 4°) la mise en place du tutorat par les étudiants. Cet ensemble de réalisations collégiales constitue une évolution importante et très intéressante de l'offre de formation. Les entretiens ont toutefois révélé que les étudiants en bachelier étaient en outre demandeurs de davantage de contacts avec les étudiants de master pour éclairer leur choix notamment en matière de stages.
 - 2 Le profil d'enseignement ainsi rédigé et la mise en place du « starting-block » témoignent du réel fonctionnement des instances qualité de la Faculté (CiQEA, groupe de travail, collaboration avec les conseillères pédagogiques), et de la capacité des membres les plus engagés de l'équipe pédagogique à trouver des solutions originales et locales à la situation qu'elle rencontre. Cette évolution se double de la volonté de produire des documents de cadrage clairs à la fois pour les enseignants et en direction des étudiants. Ces derniers semblent avoir connaissance de ces documents, y accèdent et reçoivent en outre les informations relatives au quotidien de leur formation.
 - 3 La démarche d'évaluation qui accompagne la mise en place du NewBA et du « starting-block » produit ses premiers résultats qui, malheureusement, ne peuvent pas être mis en perspective avec l'ancienne formule, dans la mesure où, en raison de la crise sanitaire, les étudiants inscrits en bloc 3 actuellement n'ont pas connu d'année académique normale en bloc 1 et en bloc 2. Il faudra vraisemblablement attendre plusieurs années avant de voir, à travers les enquêtes annuelles, les effets réels en termes de préparation méthodologique, de construction du projet de l'étudiant et de réussite.
 - 4 Une autre mesure qui s'adresse aux enseignants, est la mise en place d'un Bureau d'accompagnement pédagogique de la Faculté (BAPpsyEL), constitué de personnels non-enseignants et enseignants et qui accompagne tant les projets facultaires que les enseignants désireux de faire évoluer leurs enseignements et les étudiants dans leurs apprentissages.
- [Droit de réponse de l'établissement](#)
- 5 Il ressort du dossier et des entretiens que les informations qui circulent entre la Faculté et les étudiants, qu'elles soient de nature administrative ou pédagogique sont adressées par différents canaux dédiés : site Web de l'université, site Web et page

Facebook de la Faculté, intranet. La mise à distance des enseignements sur une partie des années académiques 2019-2020 et 2020-2021 a permis d'apprécier tout l'intérêt de ces canaux, qui sont aussi ressentis comme redondants ou vecteurs d'informations trop nombreuses par les étudiants.

- 6 Les évolutions portent aussi sur les masters, qui font l'objet de transformations subies, au sens où elles ne relèvent pas d'une anticipation ou d'une stratégie des équipes pédagogiques, mais s'imposent par des contraintes externes : augmentation des effectifs d'une part, évolution des cadres réglementaires des métiers et des études qui y préparent, comme l'obligation d'une année de stage post-master pour les futurs psychologues cliniciens. De ce point de vue, les enseignants informent les étudiants de manière tout à fait satisfaisante si l'on considère qu'eux-mêmes sont informés tardivement.
- 7 L'augmentation des effectifs constitue en outre un frein à l'amélioration de la prise en charge de la réussite des étudiants, dans la mesure où le nombre trop important d'étudiants ne permet plus d'assurer un enseignement de qualité souhaitée, dégrade l'encadrement des mémoires et sature les lieux de stage, notamment en psychologie clinique et en logopédie.
- 8 Le comité constate, à cet égard, que les modalités de choix et d'attribution de sujets et/ou de promoteurs de mémoires, et en particulier les délais de réponse aux sollicitations des étudiants jugés trop longs, engendrent un climat d'incertitude et des réactions au coup par coup de la part des étudiants. Par ailleurs, ce sentiment d'incertitude semble accentué par la difficulté de maintenir des listes de lieux de stage à jour.
- 9 Le comité souligne l'intérêt pour l'université de se rapprocher de sa jumelle néerlandophone, en favorisant un certain nombre d'échanges de cours. Néanmoins, le comité constate un contraste entre la volonté politique affichée d'une part et d'autre part la réalité de ces échanges vécus par les étudiants (manque de soutien en langue néerlandaise, non-fluidité administrative entre les deux institutions et pertinence des cours non perçue comme telle par les étudiants).

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité recommande de faciliter les rencontres formelles entre étudiants et si possible les alumni pour échanger sur les choix d'orientation offerts par la faculté et les possibilités de stages.
- 2 Le comité invite les membres des équipes pédagogiques et administratives impliqués dans les transformations de l'offre de formation à reprendre, dans la mesure du possible, le contrôle de ces transformations et à en (re)devenir l'initiative, ce qui n'a pas été possible au cours des deux dernières années de crise sanitaire. Par exemple, la volonté affichée par les autorités facultaires de faire évoluer les masters en lien avec l'évolution des professions, dans la lignée de ce qui a été fait pour le bachelier, est une piste très intéressante.
- 3 En plus des efforts d'évaluation du dispositif NewBA au fur et à mesure de son déploiement, le comité recommande d'intégrer dans les enquêtes futures des éléments renvoyant à cette évolution de la formation. Le comité encourage la continuité des réflexions afin de nourrir et de donner du sens à la réforme afin qu'elle réponde aux besoins des enseignants, aux attentes des étudiants et concoure au développement de la Faculté dans un esprit participatif de la qualité de la formation.

- 4 Le comité préconise de poursuivre la démarche réflexive afin de préciser les conditions d'encadrement au niveau des stages et des mémoires. À cet effet, il recommande également de consulter d'autres Facultés confrontées de même à un grand nombre d'étudiants pour un échange de bonnes pratiques.
- 5 Le comité recommande à la Faculté de se pencher sur sa stratégie de communication interne pour encore mieux supporter l'organisation de l'enseignement et des stages et mieux faire comprendre par quel canal passe tel ou tel type d'information.

Critère C

La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés.

CONSTATS ET ANALYSES

- 1 Le comité constate effectivement que la culture qualité est bien installée dans les préoccupations et les activités régulières de la Faculté et de l'université, mais avec des échanges relativement limités avec les milieux professionnels, comme des rencontres avec les maîtres de stage, et un intérêt pour les étudiants diplômés (*alumni*).
- 2 Le comité atteste que les changements intervenus s'inscrivent dans la continuité de la campagne d'évaluation complète réalisée par l'AEQES. Le regard porté par les interlocuteurs du comité sur les actions qui ont été menées au cours des dernières années et sur les instances qui les ont initiées et pilotées de manière collégiale est positif. La CiQEA et son bureau donnent ainsi pleinement satisfaction à ses membres, mais aussi à la communauté.
- 3 À cet égard, si l'EEE fait désormais partie des habitudes professionnelles des enseignants, il apparaît que l'exploitation qui est faite des informations recueillies, notamment à travers les mesures de correction qui sont éventuellement prises par les enseignants d'une année à l'autre, ne sont que très peu communiquées, entre collègues d'abord, aux étudiants ensuite. Le risque est que cet exercice utile, mais chronophage, perde de son intérêt, en particulier pour les étudiants qui en restent, en principe, les bénéficiaires et dont la participation est indispensable.
- 4 Le comité ne s'est par ailleurs pas vu présenter de vision prospective de la part de la Faculté, sans doute parce que l'exercice d'autoévaluation est très cadré et que les entretiens, même s'ils ont été sincères, sont restés très formels, par leur limite dans le temps et la distance consécutive à la visioconférence. En effet, l'amélioration continue des formations peut aussi passer par des réflexions et des initiatives individuelles ou collectives des enseignants en plus de l'exploitation systématique des résultats d'enquêtes, et d'échanges formalisés avec le monde professionnel, dont les apports restent à consolider. De ce point de vue, la dimension *bottom-up* est identifiable dans les améliorations observées, la dimension *top-down* l'est beaucoup moins.
- 5 C'est le cas semble-t-il des demi-journées d'accueil organisées en direction des étudiants de bloc 1 et qui ne constituaient pas, au départ, une action planifiée et qui sont désormais inscrites dans le plan d'action. Il serait intéressant qu'il s'établisse un équilibre, choisi par les instances, entre le plan d'action consécutif à la campagne d'évaluation et les actions opportunes et pertinentes qu'il convient, toujours selon les instances, de mener et de pérenniser tant qu'elles sont pertinentes.
- 6 Les enquêtes auprès des *alumni* procèdent, quant à elles, d'une démarche de l'établissement impulsée par la précédente campagne d'évaluation complète et documentent l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de la Faculté. Le comité constate que, même si les résultats de l'enquête sont encourageants, le temps écoulé

entre deux enquêtes (2015, puis 2019) reste long, et que les éventuelles mesures prises à la suite de l'enquête ne sont pas explicitées.

- 7 Au-delà de l'existence de cette culture qualité, le nombre de personnes engagées dans la démarche interroge le comité sur le sens donné et la vision générale/stratégique à toutes les actions réalisées.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité recommande à l'université et/ou la Faculté de davantage tenir compte des informations recueillies auprès des *alumni* et du monde professionnel dans l'évolution des formations, en faisant notamment participer quelques représentants à des organes consultatifs une fois par an. De même, si des évolutions proviennent d'initiatives individuelles ou collectives, cela pourrait être mentionné.
- 2 Il est également suggéré que la place de la démarche qualité s'intègre plus explicitement dans une vision stratégique de la Faculté, à faire connaître si elle existe, ou à défaut à élaborer.
- 3 Des outils de suivi mis à jour plus régulièrement, montrant davantage les équilibres entre les actions choisies et planifiées et les actions subies et imposées, soulignant également les opportunités saisies, aideraient aussi à mieux voir où va la Faculté avec les moyens dont elle dispose, et avec la marge de manœuvre qui est la sienne.
- 4 Le comité suggère aussi de rendre public les ajustements que pratiquent les enseignants d'une année à l'autre et qui résultent de l'EEE, afin de maintenir l'intérêt de cette démarche auprès des étudiants, notamment à travers les résultats qu'elle produit (suivi et feedback).
- 5 Enfin, le comité invite, si cela est possible, à réfléchir à des modalités d'exercice professionnel qui favorisent la prise d'initiatives et la prise de responsabilités au service de l'amélioration continue des formations, aussi bien à l'échelle de la Faculté qu'à l'échelle des différentes finalités.

Conclusion

La Faculté des Sciences psychologiques et de l'Éducation de l'Université libre de Bruxelles exerce ses missions d'enseignement et de formation aux métiers auxquels elle prépare dans des conditions difficiles, caractérisées par des effectifs étudiants en forte augmentation, plus forte que les moyens qui lui sont attribués, mais aussi et surtout par deux années d'adaptation à des conditions sanitaires inhabituelles. La démarche qualité est incontestablement bien inscrite dans la culture professionnelle de l'université et dans les pratiques de la Faculté, avec notamment des instances et des outils de suivi en place, qui ont produit des améliorations pratiques notables, comme le NewBA, le «starting block» et d'autres documents pédagogiques importants.

L'exercice d'autoévaluation a aussi révélé que les actions menées ou en cours ne répondaient pas forcément à une logique totalement claire. Si cela ne remet pas en cause les actions elles-mêmes, cela questionne leur caractère indépendant ou leur articulation, leur suivi ou leur abandon, le fait qu'elles soient choisies ou imposées, et plus largement qu'elles participent ou non à une orientation stratégique.

Une première étape après cette évaluation continue pourrait être une mise à jour des tableaux de bord et autres informations de pilotage de la Faculté, aussi bien en provenance de ce qu'elle produit en interne que de ce que fournit l'université. Une deuxième étape pourrait consister à extraire de ces informations à jour les lignes de force et leur articulation, à la fois pour rendre justice aux efforts qui ont permis d'améliorer un certain nombre de choses, et pour prendre la mesure de ce qu'il reste à faire. C'est sans doute cette dimension de la démarche qualité qui est la moins visible au sein de la Faculté des Sciences psychologiques et de l'Éducation au terme de la visite, non pas parce que rien n'aurait été fait, bien au contraire, mais parce que la direction à prendre n'est pas explicitée. C'est donc cette troisième étape qui attend les équipes, celle de l'élaboration d'une vision prospective de la Faculté, à un horizon à déterminer par elle, en fonction de son environnement propre. Il ne fait aucun doute que cette vision sera partagée, tant la collégialité semble déjà partie intégrante des modes de fonctionnement qui ont été donnés à voir.

Droit de réponse de l'établissement



Évaluation continue
Psychologie-Logopédie-
Éducation
2021-2022

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :
La CiQEA tient à remercier l'ensemble des membres du comité d'experts pour la qualité de leur travail ainsi que l'AEQES pour l'accompagnement mis en place.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Partie du rapport (A/B/C) n° de page, n° §	Observation de fond
B, page 11	Point 4 : → Cela vaut la peine de souligner que ce bureau pédagogique a aussi pour objectif de constituer une structure de veille et de partage des savoirs faire à un niveau international.

Nom, fonction et signature de
l'autorité académique dont
dépend l'entité

Prof. Ch. Leys

Nom et signature du
coordonnateur de
l'autoévaluation

Prof. M. Sylin